

Contact Mairie :
logistique@suce-sur-erdre.fr

A retourner en Mairie au plus tard

Le :

Formulaire de réservation

RÉSERVATION

<u>Dates</u>	<u>Horaires précis</u>	<u>Objet</u>
<i>Exemple : vendredi 19 février 2016</i>	<i>9h-2h</i>	<i>Représentation, réunion</i>
.....
.....

Salle Cuisine

Durée : Demi-journée Journée

Nombre de personnes attendu :

Nombre de tables souhaité (1 table = 6 pers.) : Nombre de chaises souhaité :

RÉSERVATAIRE - Obligatoire

Nom de la structure :
.....
.....

Nom et prénom du représentant :

Adresse :
.....

N° de téléphone (obligatoire) :

Courriel : @

DOSSIER

- Ne pas dépasser le nombre de personnes que peut contenir la salle qui est de **574 personnes debout maximum**, 489 places assises en réunion ou 358 places assises en repas (prescription du service prévention) ;
- Veiller lors de la disposition des tables à respecter les normes de sécurité, et à ne pas obstruer les issues de secours. Déverrouiller les issues de secours lors de l'utilisation de la salle ;
- Eteindre les lumières, fermer les portes extérieures à clé lors du départ ;
- Ne pas fumer dans la salle ;

- Avertir les secours en cas d'urgence (accident, incendie) ;
- Effectuer le nettoyage et le rangement de la salle **avant de quitter les lieux** ; en cas de constat de ménage insuffisant, un tarif de 50€ sera appliqué.

Pièce(s) à joindre au formulaire :

- Attestation d'assurance
- Chèque de caution 500 €, lors du paiement ou à déposer en mairie si virement
- Copie pièce d'identité si paiement par chèque

Paiement en mairie (avant état des lieux)

- Chèque** à l'ordre du Centre des Finances Publiques - 2 mois avant date de réservation
- Carte bancaire**, avant la remise des clés
- Espèces**, montant maximum 300 €, appoint exigé, avant la remise des clés
- Virement** (1 semaine avant date de réservation)
IBAN FR76 1007 1440 0000 0020 0070 306

Je, soussigné(e), **déclare avoir pris connaissance des conditions d'utilisation de la salle et m'engage à les respecter.**

Fait à

(Signature du réservataire)

Le

PARTIE RÉSERVÉE A L'ADMINISTRATION – Ne rien saisir

Pour les associations, ces tarifs s'appliquent à partir **d'une troisième utilisation** de la salle hors activité normale.

Période	Tarifs		
	Associations Entreprises 1/2 J	Associations Entreprises Journée	Caution
Forfait (du lundi au dimanche)	300 €	500 €	500 €

Tarifs non contractuels, révisés au 1^{er} janvier de chaque année.

La demande de réservation est :

- Acceptée
- Refusée pour les raisons suivantes :

A titre :

- Gratuit (pour les associations sucéennes)
- Payant. Si le cas, montant : €

Nota : l'absence de réponse de la Mairie ne vaut pas acceptation de la demande.

Fait à Sucé-sur-Erdre,

La Mairie

Le